



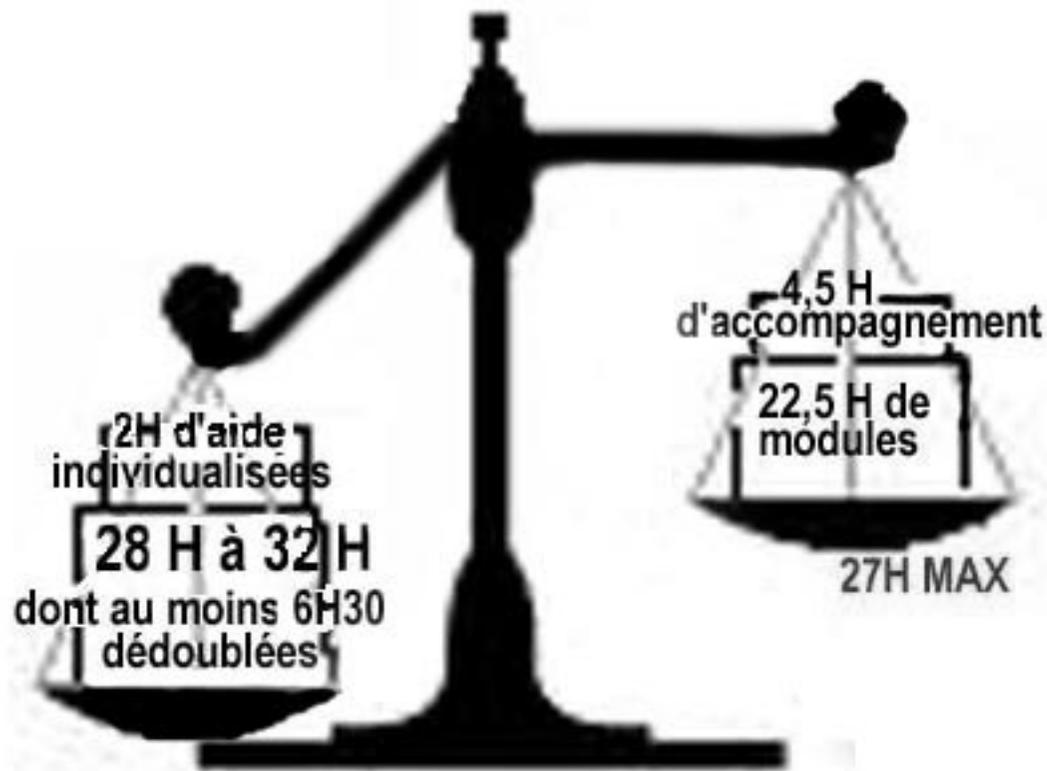
U.

C'était une revendication des
lycéens en 2008

....

C'est très mal parti !

Réduction drastique des horaires d'enseignement



De « l'ambition » mais moins d'enseignement !

**La réforme du lycée prévoit de réduire
considérablement le temps de présence
des élèves au lycée : passer de 1100
heures/an à 975 heures par an !**

Réformer vite :
pas de concertation,
moins de contestation

La réforme doit être appliquée dès septembre 2009, du fait de la volonté de Sarkozy de supprimer rapidement des postes et qu'elle soit achevée en 2012, fin de son mandat.

HORAIRE ELEVE (nombre d'heures)

		seconde actuelle par an	projet Darcos de Gaudemar	
			équivalent annuel	modules semestriels
T R O M M U N C	Français	4,5	3	2 x 1,5
	Mathématiques	4	3	2x 1,5
	Histoire géographie ECJS	4	3	2 x 1,5
	LV1	3	7,5	5 sur 6 possibles horaire moyen sur 3 ans 5 en LV, 2 en EPS
	LV2	2,5		
	EPS	2		
E X P L O R E	découverte (ex ens détermination : SES, IGC, ISI, MPI, ISP, sciences...)	2,5 ou 3	3	2 au choix 1 par semestre dont 1 techno
	SVT	2	3	2 au choix 1 par semestre
	physique chimie	3,5		
	options actuelles: LV3, grec, latin, arts, théâtre...	0, 3 ou 6		
ACCOMPAGNEMENT (AI)		2	4,5	3 en HS ?
Horaire hebdomadaire		30 à 36,5	27	18 dans l'année



Conséquence ?

Aucune matière n'est épargnée !
Une diminution des horaires
annuels pour toutes les
disciplines

La perte de 12,5 à 19,5 heures prof hebdomadaire entraîne de 11000 à 17000 suppressions de postes à terme. La mise en place serait progressive , elle est fonction des dédoublements. La loi d'orientation Filon prévoyait de supprimer les dédoublements

Les horaires sont conformes aux dernières informations transmises par la ministère. L'arbitrage définitif sera fait par une annonce de Darcos fin octobre ou début novembre

Quelles matières enseignées en 2nde ?

- **Matières générales : uniquement des Lettres, des maths, des LV1 et LV2, de l'Histoire-Géographie, et de l'EPS**
- **Disparition des SVT et de la physique-chimie, donc ces disciplines deviennent optionnelles**
- **Disparition de l'éducation civique (l'ECJS).**

4 modules maximum d'exploration, au choix des élèves, dont obligatoirement

- **un module technologique et**
- **un module de sciences**

Donc seuls 2 modules permettent aux élèves de tenter toutes les autres disciplines (SES, ISI, MPI, LV3, latin, grec, théâtre, histoire des arts...)

Un élève
autonome ...
ou perdu ?



FIN DE LA CLASSE DE TROISIEME



PLUS TARD : ENTRÉE DANS LE SUPERIEUR

- **L'élève n'appartient plus à une classe.**
- **Son année est organisée en semestres : l'élève change de professeurs et de modules tous les 5 mois.**
- **Un faux choix pour l'élève : il ne pourra opter que pour les modules proposés dans le lycée et en fonction des places disponibles (ce n'est pas un « parcours à la carte »).**

- **Certaines de ses disciplines (langues, EPS) auront un enseignement suspendu pendant des semestres entiers.**
- **Le redoublement doit devenir « anecdotique » : l'élève rattrapera-t-il ses modules non validés pendant les vacances ?**

... et surtout l'élève sera moins encadré !

4000 profs en moins dans le secondaire l'année prochaine.

**Et qu'est-ce qu'un
prof « modulaire » ?**

C'est un prof :

**qui voit défiler des groupes d'élèves
anonymes qui changent tous les 5
mois**

- **qui n'a plus qu'un semestre pour
enseigner les méthodes de sa
matière**
- **qui ne peut plus faire de suivi des
élèves**

Quels objectifs derrière cette réforme ?

- Des objectifs pédagogiques ?
- Des objectifs de réussite pour les élèves en difficulté ?

...

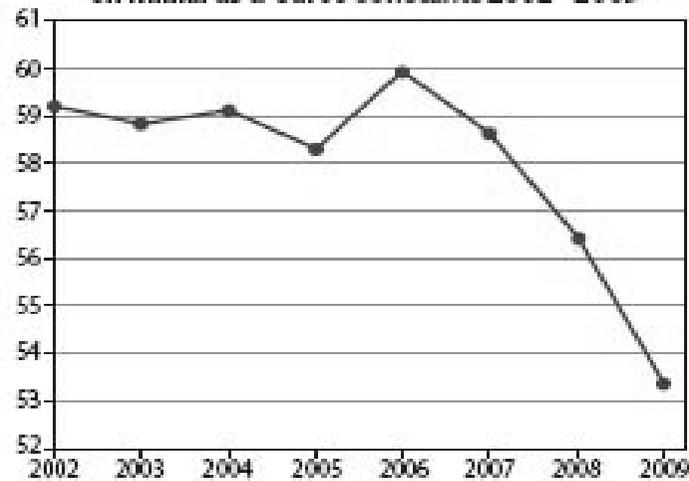
- Ou des objectifs idéologiques et budgétaires ?

Une philosophie qui ne devrait pas nous surprendre

- *« [...] Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population. »*

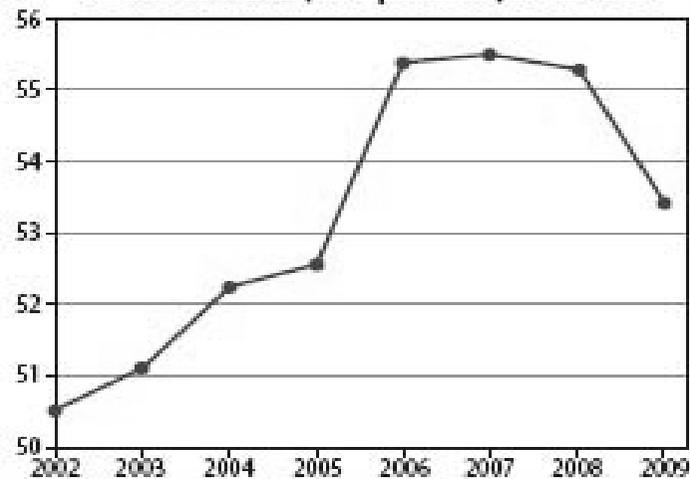
**Et en plus cela permet de
faire des économies tout en
disant que les caisses de
l'Etat sont vides !!**

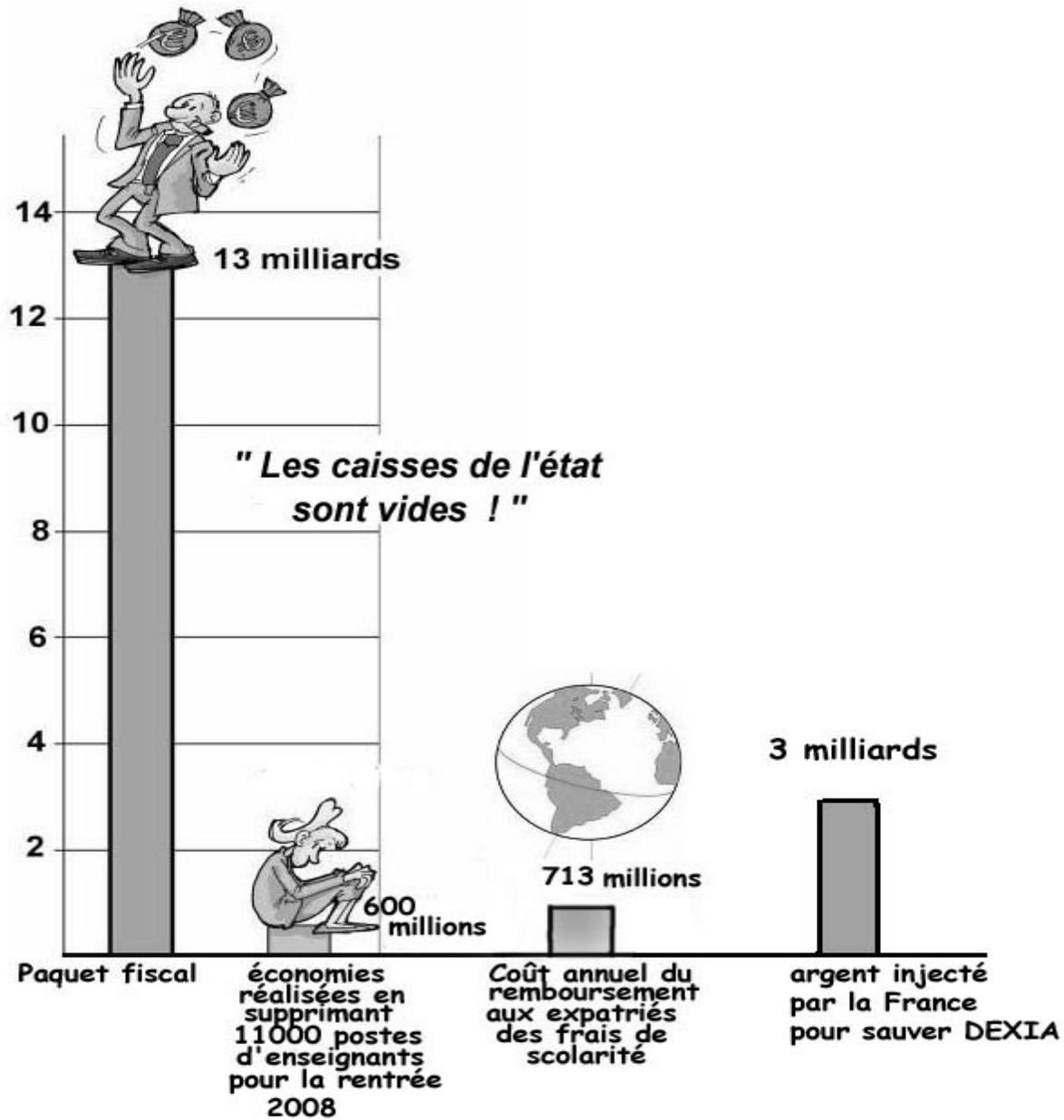
**Budget de l'Éducation nationale (hors pensions)
en milliards d'euros constants 2002 - 2009**



**La hausse importante en 2006
est due à l'effet du report sur 2006
de mesures indiciaires prises en 2005
et non budgétées en 2005.**

**Budget de l'Éducation nationale en milliards
d'euros courants (hors pensions) 2002 - 2009**

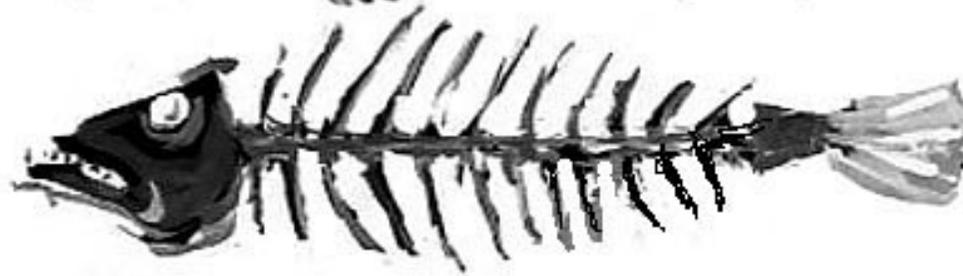




avant



après



L'éducation publique meurt !

Vous nous trouvez alarmistes ?
Allez vérifier par vous-même :

<http://www.education.gouv.fr/cid21733/point-de-situation-sur-la-reforme-du-lycee.html>

**MANIFESTATION
NATIONALE**

**DIMANCHE 19 OCTOBRE
PLACE D'ITALIE /
BASTILLE**

DEPART 13H